

nouvelles

ÉDITION

CSN

SPÉCIALE

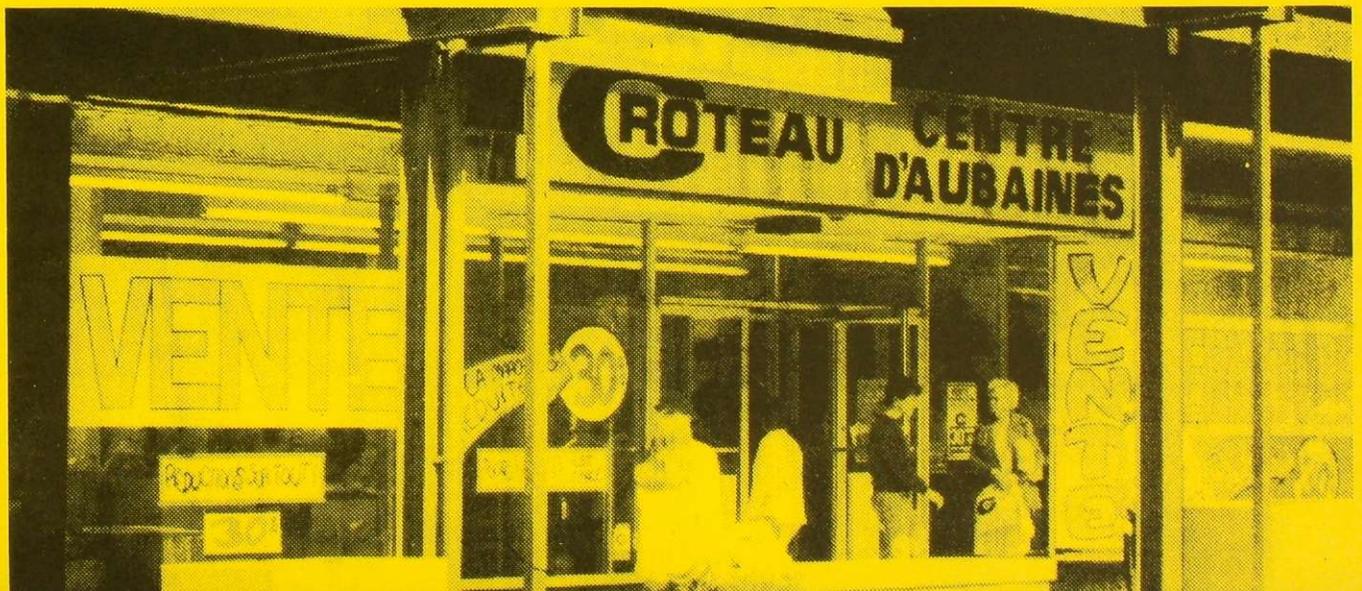
Juin 1984

André Croteau négociera-t-il?

Le droit pour les travailleurs et les travailleuses de se syndiquer est universellement reconnu et ce droit est inscrit dans le Code québécois du travail (article 3). Toutefois, il se trouve des employeurs pour nier ce droit. C'est le cas du propriétaire du centre d'aubaines Croteau de la rue Wellington à Sherbrooke, M. André Croteau.

Après plusieurs années de salaires de famines (entre \$4.00 et \$5.20 de l'heure) et de conditions de travail déplorables, les 24 employé-e-s de l'entrepôt et du magasin ont décidé démocratiquement d'adhérer à un syndicat CSN et ont déposé leur certificat d'accréditation le 13 avril dernier. Cependant, le propriétaire de l'entrepôt et du magasin Croteau de Sherbrooke a préféré annoncer qu'il fermerait le magasin le 14 juillet plutôt que de s'asseoir avec les employé-e-s et négocier une convention collective.

Pour la CSN cet entêtement est inadmissible et aujourd'hui elle invite à nouveau M. André Croteau à ne pas se confiner dans ses positions, à faire marche arrière, à ne pas fermer, et à négocier une convention collective selon les mécanismes prévus par le Code du travail. Dans l'éventualité où M. Croteau refuserait "les règles du jeu" prévues par le Code du travail, la CSN envisagera sérieusement de boycotter nationalement la chaîne de magasins d'aubaines.



TÉMOIGNAGES

"Je me suis syndiqué parce que avec \$4,90 de l'heure et 2 semaines de vacances ce n'est pas assez pour vivre. En plus je me suis syndiqué pour améliorer mes conditions de travail. Quand je suis rentré à l'entrepôt Croteau nous étions deux pour fournir 3 magasins. Aujourd'hui nous sommes encore 2 pour 6 magasins."

Luc Phaneuf,
5 ans et 2 mois
d'ancienneté.

TÉMOIGNAGES

"Ils ont eu le culot de me dire que j'étais bon. Mais ils ne se sont pas gênés pour me mettre à pied, en garder des plus jeunes, et même embaucher des étudiantes. Je me suis aussi syndiqué pour le salaire. Au début je gagnais \$3,85 de l'heure. Quatre ans après, je gagnais \$4,00 de l'heure."

Gary Chivinski
entretien,
4 ans d'ancienneté.

TÉMOIGNAGES

"Pourquoi on s'est syndiqué? C'est simple, on s'est syndiqué pour avoir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Après 9 ans je gagne seulement \$5,20 de l'heure"

Sherley Chivinski



Croteau Sherbrooke réalise des profits importants

POURQUOI FERME-T-IL SES PORTES?

Pour l'exercice financier de 1982, les 6 entreprises de M. André Croteau qui sont situées à Sherbrooke, Magog, Granby et Québec(3) affichent des profits de l'ordre de \$200,000.00 et un chiffre d'affaires de \$4.5 millions. Ces profits sont calculés après salaire, les comptes de dépenses et les avantages sociaux que se verse M. Croteau.

Quant à l'ensemble de la chaîne des magasins Croteau (il y a environ 49 établissements au Québec), les experts s'entendent pour dire que sa situation financière est excellente, qu'elle n'a pas de dettes à long terme et qu'elle dispose d'une somme importante de liquidité.

Alors, pourquoi M. André Croteau ferme-t-il son magasin de la rue Wellington?

Pourquoi M. Croteau met-il la clé dans la porte alors que les affaires sont bonnes?

Laissons lui la parole: "Vu les circonstances je n'étais pas capable de supporter la présence d'une négociation, un syncicat ça nuirait à ma santé". Il apparaît clair que M. Croteau se refuse à négocier parce qu'il ne veut pas de syndicat. Cependant, les employé-e-s et la CSN sont déterminés à avoir gain de cause. La CSN demeure ouverte à toute rencontre et souhaite que M. Croteau entende raison.



TÉMOIGNAGES

"J'étais tannée de faire l'ouvrage de tout le monde, dont celui des gérants dans une semaine de 29 heures. C'est pour ça que je me suis syndiquée."

Jocelyne Turcotte,
commis-caissière,
5 ans d'ancienneté.

TÉMOIGNAGES

"Chez Croteau tu ne peux pas refuser de l'ouvrage. Souvent le patron arrive avec de l'ouvrage à 17h15m et ça prend ça tout de suite. Ça fait que tu vas rester, tu vas le faire et tu vas finir plus tard. En plus je travaille souvent sur l'ordinateur, au moins 7h½ par jour. À la fin de la journée je suis épuisée, j'ai des maux de tête"

Manon Fréchette,
teneur de livre,
3 ans d'ancienneté.

TÉMOIGNAGES

"Je me suis syndiquée pour qu'il respecte l'ancienneté. L'an dernier je devais aller travailler au département des vêtements pour hommes. Je n'y suis pas allée. Ensuite je devais aller travailler dans le département des enfants. Je n'y suis pas allée non plus. Finalement c'est quelqu'un de nouveau qui a eu le poste."

Solange Proteau, vendeuse,
\$4.20 de l'heure, 2 ans.



La CSN est disponible pour négocier en tout temps:
CSN-Sherbrooke — 819-563-6515

LE DROIT DE SE SYNDIQUER EST RECONNU!

ANDRÉ CROTEAU LE RECONNAÎTRA-T-IL?

Tous ensemble!

